

## Document de circulation pour mineur – Documents à fournir

### Pièces justificatives

#### 1° Pièce d'identité du demandeur

1° Pièce d'identité du demandeur\*

Aucun fichier sélectionné.

← Titre de séjour ou passeport du parent

Passeport ou titre de séjour.

Pour le passeport, il faut scanner la page faisant apparaître les éléments suivants : photo, nationalité, nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, date de délivrance et d'expiration du passeport.

#### 2 ° Pièce d'identité du bénéficiaire mineur

2 ° Pièce d'identité du bénéficiaire mineur\*

Aucun fichier sélectionné.

← Passeport de l'enfant

Pour le passeport, il faut scanner la page faisant apparaître les éléments suivants : photo, nationalité, nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, date de délivrance et d'expiration du passeport.

#### 3° Preuve de présence en France de l'enfant mineur

3° Preuve de présence en France de l'enfant mineur\*

Aucun fichier sélectionné.

← Justificatif de présence en France

Certificat(s) de scolarité ou de crèche ou tout autre document pour les enfants en bas âge pour prouver la résidence habituelle en France.

#### 4° Preuve du lien de parenté et de la prise en charge

- Si parents mariés : extrait d'acte de mariage.

- Si parents divorcés : jugement de divorce.

- Si les parents ne sont pas mariés : extrait d'acte de naissance mentionnant la reconnaissance du mineur avant l'âge d'un an. Si l'enfant a été reconnu après l'âge d'un an, déclaration conjointe d'exercice en commun de l'autorité parentale faite auprès du greffier du tribunal de grande instance ou copie de la décision de justice statuant sur l'autorité parentale.

- Si l'autorité parentale est exercée par un tiers : copie de la décision de justice portant délégation de l'autorité parentale ou de la décision du conseil de famille.

4° Pièce n°1\*

Aucun fichier sélectionné.

← Acte de naissance de l'enfant

4° Pièce n°2

Aucun fichier sélectionné.

← Justificatif de domicile où réside l'enfant

4° Pièce n°3

Aucun fichier sélectionné.

← Justificatif relatif à l'autorité parentale

Je photographie ou scanne les documents nécessaires à ma demande.  
(Poids maximum par pièce : 5 Mo - Formats autorisés : pdf, jpg, jpeg, zip)

#### Attention :

Chaque document transmis en pièce justificative doit porter un nom différent.